

N° client : 5 022 283 659
Identifiant Internet :
THIBAUT.THOMAS34@NEUF.FR



Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 69 36 66 66

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012
41975 BLOIS CEDEX 9

Nos boutiques

Retrouvez la boutique la plus proche de
chez vous sur boutiques.edf.com

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

09 726 750 34 (Service gratuit + prix appel)

Lieu de consommation

9 IMPASSE LES HAUTS DE
SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAUT

Votre contrat

N° de client : 5 022 283 659
N° de compte : 4 08 7 021 396 386
(numéro à transmettre pour le règlement de
vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° 24 310 853 716 996
- Puissance : 09 kVA
- Heures Creuses
3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30

M. THOMAS THIBAUT
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Facture du 02/05/2017

N° 31 140 412 409

Electricité (relevé client)	230,13 €
TVA	43,33 €

Facture TTC

273,46 €

Montant total

273,46 €

TTC

Prélevé le
17/05/2017

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/07/2017.
- Pour votre prochaine facture, vous avez la possibilité d'être facturé au plus juste en nous communiquant sur Internet ou par téléphone votre relevé de compteur entre le 18/06/2017 et le 04/07/2017.
- Prochaine relève Enedis vers le 07/09/2017.



Prélèvement automatique

Le montant de 273,46€ sera prélevé le 17/05/2017 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : M THOMAS THIBAUT
Compte bancaire : FR2120041****10*****020***



Détail de la facture du 02/05/2017 N°31140412409



Votre contrat Electricité

"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Heures Creuses - Compteur électromécanique n°989

Horaires heures creuses - 3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30 - (peuvent varier de quelques minutes)

					Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA
Abonnement							
Heures Creuses - 09kVA - du 08/05/17 au 07/07/17					7,77	15,54	5,5%
Total Abonnement (dont acheminement 11,18 €)						15,54	
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA	
Consommation							
Heures Creuses - 09kVA - du 08/03/17 au 07/05/17	52166 (Enedis)	53073 (Client)	907	0,0738	66,94	20,0%	
Heures Pleines - 09kVA - du 08/03/17 au 07/05/17	76889 (Enedis)	77778 (Client)	889	0,0979	87,03	20,0%	
Total Consommation (dont acheminement 57,34 €)			1796		153,97		
			Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA	
Taxes et Contributions							
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			1796	0,00957	17,19	20,0%	
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			1796	0,02250	40,41	20,0%	
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					3,02	5,5%	
Total Taxes et Contributions						60,62	
Total Electricité hors TVA						230,13	

En conclusion

Total facture hors TVA du 02/05/2017	230,13 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 211,57 €	42,31 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 18,56 €	1,02 €
Total facture TTC du 02/05/2017	273,46 €

Montant total
273,46 €
TTC

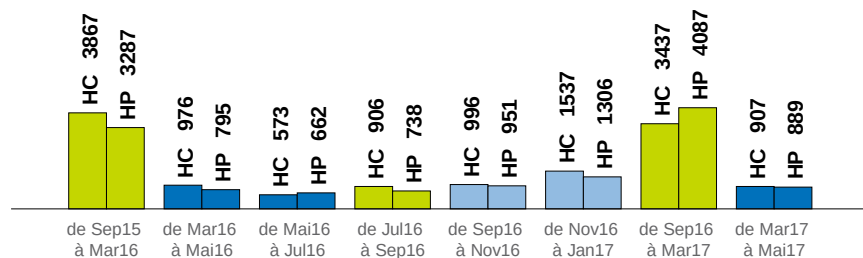


Evolution de votre consommation facturée en kWh

 Relevé Enedis	 Relevé Client	 Relevé estimé
---	---	--



Votre consommation en Electricité





Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur
particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur
particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur
particulier.edf.fr/prix

Pour votre information

Prix

Electricité : Selon la réglementation en vigueur, les montants de la CSPE et des TCFE ont évolué au 01/01/2016. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué au 01/08/2016. Le montant de la CTA a évolué au 01/08/2016. Vos CGV ont été modifiées au 03/10/2016. Plus d'information sur le site edf.fr.

Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation

CTA électricité : 27,04% de la part acheminement de l'abonnement

Electricité : Selon la réglementation en vigueur, les montants de la CSPE et des TCFE ont évolué au 01/01/2016. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué au 01/08/2016. Le montant de la CTA a évolué au 01/08/2016. Vos CGV ont été modifiées au 03/10/2016. Plus d'information sur le site edf.fr.

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2015 de l'électricité : 89,7 % nucléaire, 6,9 % renouvelables (dont 6,3 % hydraulique), 1,5 % charbon, 0,8 % gaz, 1,1 % fioul. Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais :

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Client - TSA 20012 - 41975 BLOIS CEDEX.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à particulier.edf.fr ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 20021 - 41975 BLOIS CEDEX 9.
- **Etape 3** : vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement le médiateur national de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics,

0 800 112 212 Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur cgv.edf.com



